

24/09/12

Communiqué de presse

LE COPA-COGECA EXHORTE LES MINISTRES EUROPEENS DE L'AGRICULTURE A ACTUALISER ET A AMELIORER LES MESURES DE GESTION DU MARCHÉ DANS LE CONTEXTE ACTUEL DE VOLATILITE DES MARCHES ET ADOPTE UNE NOUVELLE POSITION DETAILLEE EN FAVEUR DE LA CROISSANCE VERTE

Le Copa-Cogeca a aujourd'hui appelé les ministres européens de l'Agriculture à renforcer les mesures de gestion du marché dans le cadre de la future Politique agricole commune, dans le but de garantir une situation équilibrée du marché des produits de base agricoles. Le Copa-Cogeca a également mis en garde le nouveau Président du Conseil Agriculture, M. Aletraris (ministre chypriote de l'Agriculture), contre les propositions de la Commission concernant la révision du régime des zones défavorisées.

Cette rencontre a eu lieu à l'occasion de discussions des ministres à Bruxelles concernant les propositions de la Commission européenne sur la future PAC. Pekka Pesonen, Secrétaire général du Copa-Cogeca, a insisté : « Les agriculteurs sont actuellement confrontés à un nombre croissant de défis et sont durement touchés par les coûts de production élevés. Il est déterminant que les mesures de gestion du marché permettent aux producteurs de survivre aux périodes de prix bas sur le marché et/ou de rapides augmentations des coûts. Le Copa-Cogeca appelle également au renforcement et à l'actualisation des filets de sécurité et des mesures de gestion du marché dans le cadre des propositions de la Commission. A titre d'exemple, le prix européen à l'intervention pour le beurre et le lait écrémé en poudre ainsi que le prix de référence pour l'activation de l'aide au stockage privé de l'huile d'olive doivent être mis à jour afin de prendre en considération les coûts de production plus élevés auxquels sont soumis les agriculteurs ».

« Les marchés européens sont de plus en plus étroitement liés au marché mondial, plutôt qu'à la période de production européenne. C'est pourquoi le Copa-Cogeca appelle à la prolongation de la période d'intervention pour le lait à l'ensemble de l'année et à l'élargissement de l'aide au stockage privé à des produits tels que le fromage, le chanvre, le houblon ou les fourrages séchés. Dans le secteur vitivinicole, il est nécessaire de maintenir les droits de plantation pour assurer un marché équilibré. Quinze Etats membres et divers eurodéputés se sont déjà prononcés en faveur de ce maintien ». M. Pesonen partage également l'inquiétude des ministres concernant les difficultés sur le marché laitier dans plusieurs Etats membres et demande que des actions soient entreprises. Les projets de la Commission européenne visant à imposer une limite à l'utilisation de biocarburants produits à partir de cultures agricoles menacent également la production européenne de protéagineux destinés à l'alimentation animale. En effet, seule une partie des cultures d'oléagineux, de céréales et de betteraves sucrières utilisées pour produire des biocarburants est réellement convertie en énergie. La majorité reste dans le secteur de l'alimentation animale, les coproduits à haute teneur en protéines issus de la production de biocarburants contribuant à la réduction de la forte dépendance de l'UE vis-à-vis des importations d'aliments pour animaux.

Il a ensuite exprimé ses graves préoccupations quant à la révision du régime des zones défavorisées, dans le cadre de laquelle bon nombre d'anciennes zones défavorisées perdraient leur statut et d'autres l'obtiendraient. « Nous espérons que les ministres et les eurodéputés trouveront un consensus sur une délimitation des zones défavorisées qui soit compréhensible et

qui tienne compte des véritables difficultés de la gestion des terres », a ajouté M. Pesonen. Le Copa-Cogeca a certes salué de nombreux aspects des propositions de la Commission concernant la politique de développement rural dans le cadre de la future PAC, mais il souhaite toutefois de nouvelles mesures en faveur de la croissance verte, afin de garantir des bénéfices tant sur le plan environnemental que sur celui de la productivité. Les Présidents du Copa et de la Cogeca ont approuvé une nouvelle prise de position ce vendredi, dans laquelle sont exposées des mesures détaillées visant à garantir la croissance verte à l'avenir : des mesures qui soient favorables à l'environnement, tout en maintenant la capacité de production, l'efficacité et l'emploi. Le Copa-Cogeca estime que les propositions de la Commission ne permettront pas de réaliser ces objectifs (Cf. site internet du Copa-Cogeca pour de plus amples détails).

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

Pekka Pesonen

Secrétaire général

Tél.: +32 2 287 27 27

Pekka.Pesonen@copa-cogeca.eu

Amanda Cheesley

Press Officer

Tél. portable: + 32 474 840 836

amanda.cheesley@copa-cogeca.eu

CDP(12)6604:1
